



Extrait du discours des vœux du Maire pour 2011

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2011, une bonne santé, beaucoup de joies et de réussite dans vos activités personnelles et professionnelles. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir pour les vœux Monsieur Bernard

Poignant, maire de Quimper et Président de Quimper Communauté et Messieurs les maires de : Pluguffan, Ergué Gabéric, Guengat, Plogonnec, Plomelin et un représentant du maire de Plonéis. Je les remercie vivement de leur accueil à Quimper Co et d'être là avec nous aujourd'hui.

Vous avez pu apprécier le 1<sup>er</sup> numéro de 2011 du Mag de Quimper Co avec une très belle photo de Locronan en couverture et deux pages intérieures qui nous sont consacrées.

J'espère que cela donnera envie à beaucoup de résidents de la communauté de nous rendre visite.

C'est une étape importante pour la commune et nous devons tous avoir à cœur de contribuer à la réussite de cette adhésion pour Locronan et pour la communauté.

A l'état civil de 2010, il a été enregistré 10 décès, 5 mariages et 5 naissances.

Un bref rappel de l'activité 2010 : les remerciements aux associations de la commune pour leur implication très active dans l'animation de la vie locronanaise.

Un souhait pour 2011, faire admettre à tous que la place de l'église n'est pas un parking. Faire comprendre que la vie économique de Locronan dépend de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine.

Merci à tous ceux qui respectent, aidez-nous à convaincre les réfractaires, sachant que cette situation ne peut pas être tolérée indéfiniment et que je prendrai les mesures qui s'imposent.

Cette année 2011, nous devons « boucler » le PLU, les plans sont consultables à la mairie. Le Grenelle de l'environnement nous a obligés à réduire les surfaces constructibles pour économiser l'espace rural.

L'arrêt du PLU doit être voté à la réunion de conseil de mardi prochain 11 janvier. Il sera alors remis à la consultation des services de l'Etat.

En 2011, nous mettrons tout en œuvre pour faire avancer au plus vite un éco-lotissement route du bois de Névet, c'est un

projet qui doit nous permettre d'offrir aux candidats à la construction une image dynamique ; une demande de constructibilité du terrain a été déposée auprès des services de l'état.

Ce projet nous permettra d'assurer un gain de population. En 1999 nous étions 799 et en 2008, 800 ! L'évolution n'est pas remarquable, nous pouvons faire mieux pour consolider notre vie de village et maintenir le développement de l'école...

Nous lancerons les travaux à l'école Anne de Bretagne.

Nous projetons la réorganisation des parkings, nous voulons améliorer l'accueil pour permettre de satisfaire le plus grand nombre de visiteurs avec une organisation simplifiée.

Un investissement que nous devons faire également, c'est la réfection de nos toilettes du parking Mission, investissement forcé puisqu'ils ont été saccagés dernièrement.

2011 est une année de changement et de grands projets

Bonne année à tous et vive Locronan.

Hetoù an Aotrou Maer

Hetiñ a ran deoc'h holl ur bloavezh mat 2011, ur yec'hed mat, ur bloavezh leun a levezioù hag a zaolioù-kaer 'barzh ho puhez ho-unan kenkoulez 'barzh ho labour



Fest deiz ar« danserien Bro Lokorn ».

Les danses bretonnes, se pratiquent tous les mardis à 20h30 à Ti Lokorn



Présents : J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu, E. Pianezza, adjoints au Maire, J-R. Lautrou, J-F. Legault, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J-C. Mignon, J. Moullec, A. Raison, R. Ribeyre, P. Sauveur et S. Thibaut.  
M. Nicolas, et A. Jouan, absentes excusées, étaient représentées respectivement par Ch Lecanu et Jean-Luc Engelmann.

**La séance du conseil a été consacrée à l'arrêt du PLU.**

### PLAN LOCAL D'URBANISME : ARRÊT DU PROJET

Monsieur le Maire rappelle les motifs de « ré-arrêt » du PLU.

Un premier projet de PLU a été voté par le conseil municipal de Locronan le 08/12/2006

Ce premier projet a été soumis à la consultation des personnes publiques associées, comme le prévoit la procédure d'élaboration du PLU et a reçu un avis défavorable de la Préfecture, notamment en raison de l'assainissement des eaux usées, du patrimoine bâti, des futures zones urbaines, et des zones humides.

En 2007, la municipalité a alors décidé de revoir le projet et de le retravailler.

En mars 2008, à la suite du changement d'équipe municipale et de l'émergence de nouvelles orientations, notamment le projet d'éco-quartier, le projet est revu.

Monsieur le Maire rappelle les principales modifications réalisées sur le projet validé le 08/12/2006.

- Diminution des surfaces constructibles réservées pour l'habitat de 20 à 10 hectares.
- Augmentation de la densité bâtie pour les futures zones constructibles de 800 m<sup>2</sup> à 1000 m<sup>2</sup> en moyenne pour un logement (densité brute, y compris espaces publics).
- Suppression des extensions de hameaux dans l'espace rural : Penhoat, le Créac'h, Rodou Huella Nord. à l'exception de Rodou Huella Sud
- Complément des règles d'aménagement des zones 1AUh.
- Inscription, dans le PLU, d'un projet d'éco-quartier à Rosarguen-Bihan.
- Suppression des zones constructibles, jugées sensibles en terme de protection du patrimoine bâti (demande des Bâtiments de France) : hameau de Gorrequer, chapelle de Bonne Nouvelle.
- Intégration de l'inventaire des zones humides réalisé en 2010 par DCI Environnement.
- Réalisation d'une étude sur la station d'épuration et mise à jour de l'étude de zonage d'assainissement.
- Prise en compte du classement de la Montagne en site classé.

**Le projet a été approuvé à l'unanimité**

## QUIMPER COMMUNAUTE



### Conseil communautaire du 04/02/2011 :

- J-L Engelmann a été élu à un poste de vice président.
- Examen et vote du budget 2011.
- Modification du contrat entre l'office de tourisme et Quimper communauté (organisme associatif), du fait de l'intégration de Locronan.
- **Cotisation foncière des entreprises**, le taux unique est maintenu à **25,01 % l'harmonisation pour Locronan se fera sur 2 ans** (Locronan était à 22,21% en 2010, passe à 23,61% en 2011 et à 25,01% en 2012 ).
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : elle est pour **2011 à 8,25 % de la base foncière**.  
Pour une base de 2000 € le montant sera donc de 165 €.
- **Taxes de séjour tarifs 2011**

Catégories d'hébergement	Hôtel					Camping	Meublé					Chambre chez l'habitant
	4*	3*	2*	1*	sans		2*	4*	3*	2*	1*	
Tarif en € / nuitée	0,85	0,80	0,60	0,40	0,30	0,20	0,65	0,50	0,40	0,35	0,35	0,35

**Dimanche 20 février** 17h Espace Ti Lokorn, entrée 8 €, (moins de 12 ans, gratuit), concert de chansons françaises (Brassens, Gainsbourg, Tri Yan ... interprétés par Jean-Michel Brac, accompagné de deux musiciens.

• **Dimanche 27 février** 14h30 Espace Ti Lokorn, entrée 3 € « **Le costume Breton** » Expo-conférence, Paul Balbous, brodeur.

• **Mercredi 2 mars** 15h Espace Ti Lokorn entrée 5 € « **De la piste aux étoiles** », illusionnisme et ballons, G Souchet. (jeune public).

Un spectacle familial drôle et rythmé, où la magie devient une véritable joie !

• **Dimanche 6 mars**, 15h Espace Ti Lokorn entrée 8 € **Thé dansant**, Christian Le Roy.

• **Dimanche 3 avril**, 17h -Espace Ti Lokorn entrée 12 / 8 €

**Hommage à Jacques Brel**.par **Jacques Barbaud**

• **Dimanche** 17 avril Espace Ti Lokorn entrée ??? € **Projection surprise**

• **Judi 21 avril** 21h église Saint Ronan entrée 20 € gratuit moins de 12 ans **Matheus**, musique classique

**Tous les mercredis** à 20h 30 à Ti Lokorn, un atelier de chants en breton est organisé par « **Danserien Bro Lokorn** », ambiance décontractée de chants et de rires.

**L'équipe des mardis loisirs** à Ti lokorn propose de réunir une équipe de bridgeurs ou une initiation ou un perfectionnement au bridge.



## PRATIQUE

• **HABITAT** : Les permanences **OPAH** (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat), ont lieu à la mairie de Locronan au cours du premier semestre 2011, de **9h à 10h**, les, **17/03, 19/05 et 21/07**.

• **CENTRE DE LOISIRS** : Ouvert pendant toutes les **vacances de février** (du lundi 28 février au vendredi 11 mars).

• Les « **Lundis de la Santé** » : des conférences ont lieu à Brest, elles sont consultables sur le site [www.forumsantebrest.net](http://www.forumsantebrest.net) et Radio Neptune propose une rediffusion tous les lundis de 19h00 à 20h00.

• **ATOUT SPORT** : A compter du lundi 21 février, les coupons permettant la pratique d'activités sportives sur les équipements de la Communauté d'agglomération pendant les vacances scolaires seront en vente en mairie (**prix du coupon 1,60 €**, nombre de coupons variable selon le loisir choisi). Le catalogue des activités est également disponible en mairie.

• **Défibrillateur** : vous pouvez être témoin d'un arrêt cardiaque, apprenez à pratiquer un massage cardiaque et à utiliser un défibrillateur. La MSA organise une réunion publique, le **mercredi 23 février** à 20h à la salle des fêtes de Chateaulin.

### Horaires d'ouverture de la mairie

	L	M	M	J	V	S
<b>Matin</b>	<b>X</b>	10h à 12 h				
<b>Après-midi</b>	14 à 17 h		<b>X</b>	14 h à 17h		<b>X</b>

**Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous:**

**Christian Lecanu** (Finances, juridique, économie locale et touristique)

**Marguerite Nicolas** (Information et Communication)

**Anne Jouan** (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives)

**Erwan Pianezza** (Tourisme, culture, animations et relations associations culturelles)

[mairiedelocronan@wanadoo.fr](mailto:mairiedelocronan@wanadoo.fr)

<http://www.villedelocronan.fr>

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

• **CLSH** : Séverine Rannou au 02.98.51.80.75.  
et ou : [animculture@villedelocronan.fr](mailto:animculture@villedelocronan.fr)

**Office du tourisme** : [www.locronan.org](http://www.locronan.org)

Courriel : [tourisme@locronan.org](mailto:tourisme@locronan.org) Tél. : 02.98.91.70.14.

**Bibliothèque** : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

**Ti ar Soñj** : 02.98.91.73.97 [www.tiarsoñj.org](http://www.tiarsoñj.org)

**A.D.M.R.** Plogonnec : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 16h.. **Vos contacts** à Locronan :

**M-F. Bertho** 02.98.91.76.59. et **A. Jouan** 02.98.70.30.69.

**Cabinet infirmier** : 02.98.91.73.53

**Urgences médicales** : 15

**Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17

**Taxi** : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56.

### Horaires d'ouverture de la poste

	L	M	M	J	V	S
<b>Matin</b>	<b>X</b>	10h30 à 11h45	10h30 à 12h			
<b>Après-midi</b>	14h à 15h30		<b>X</b>	14h à 15h30		<b>X</b>

## **LA BIBLIOTHÈQUE Communiqué de l'équipe de bénévoles :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 la bibliothèque de Locronan a rejoint le réseau des médiathèques de Quimper Communauté. Il y aura une période de transition jusqu'à l'informatisation de la bibliothèque - qui devrait se faire vers mars ou avril - pendant laquelle les usagers de Locronan pourront continuer à emprunter et rapporter les livres à la bibliothèque comme avant (avec leur abonnement 2010). Dès que la bibliothèque sera informatisée, elle pourra fonctionner comme toutes les autres bibliothèques du réseau des médiathèques.

Toutefois, si certains lecteurs souhaitent accéder dès maintenant à l'ensemble des documents du réseau, ils devront s'inscrire dans l'une des médiathèques de Quimper Communauté (la plus proche pour nous est celle de Plogonec). Ils pourront alors emprunter et rendre les documents (de Quimper Communauté seulement dans un premier temps) dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Progressivement tous les livres de Locronan vont être équipés pour entrer dans le réseau, de nouveaux livres vont arriver et, plus tard, des DVD.

L'inscription est individuelle et nominative (et non plus familiale) Tarifs: 18 euros/an - gratuit pour les moins de 18 ans, demandeurs d'emploi etc...

Pour l'instant, les horaires d'ouverture restent inchangés : mercredi de 17 h à 19 h - samedi de 14 h à 15 h 30

Les bénévoles sont à votre disposition pour répondre à vos questions lors des permanences.

Les horaires de Plogonec: mardi - vendredi 16h -18h, - mercredi 10h -12h et 14h -18h, - samedi 10h-12h et 14h-17h

## **ETAT CIVIL**

**Décès** : le 23 janvier, Roger Keroullas.

**Naissances** : le 17 décembre, Corentine Kerloch ; le 23 décembre, Emilie Gonzales ; le 17 janvier, Clémence Lefèvre.

## **URBANISME et TRAVAUX**

### **Permis de construire**

M. Jean-Claude Pennaneac'h et Mme Dominique Landrein – 8 rue de la Troménie : accord le 28/12/2010 pour la transformation d'un garage en habitation et la surélévation d'un étage.

**Habitat 29 : accord le 13/01/2011 pour la construction de 5 pavillons individuels, rue de la Montagne.**

### **Déclarations préalables**

Mme Karine Birou – Chemin de Kervellic : réalisation d'une dalle de béton et d'un mur de soutènement sur 3 côtés d'une fumièrre existante.

M. Claude Carré – 9 rue des Charrettes : remplacement des huisseries existantes.

M. Sylvain Pré – Place de l'Eglise : travaux de réfection du versant ouest de la couverture de l'immeuble (partie non classée) et pose de 3 vélux

### **Travaux**

Des travaux de renforcement du réseau électrique sont actuellement en cours pour l'alimentation du Styvel et du Creac'h, de nouveaux supports ont été mis en place, d'autres seront enlevés pour une adaptation aux normes actuelles.



**Autres travaux ! Un mardi après-midi à Ti Lokorn !**

## **ACTUALITE**

### **Ecolotissement**

Bonne nouvelle, **la commune a obtenu un certificat d'urbanisme** pour le terrain route du bois de Nevet où doit se réaliser un éco-lotissement. Ce projet doit nous permettre d'avoir des offres de qualité pour des candidats à la construction. Développer la population est indispensable pour la commune.

### **Ecole Anne de Bretagne**

Une nouvelle réunion avec Madame Garrigues, architecte chargée du dossier de L'école, s'est tenue le 1<sup>er</sup> février, le projet évolue pour répondre aux besoins et aux attentes.

L'objectif fixé est de faire en sorte que les appels d'offres soient terminés en mai de manière à assurer la rentrée à l'école en 2012.